

5.00 crédits	22.5 h	Q1
--------------	--------	----

Cette unité d'enseignement bisannuelle est dispensée en 2023-2024

Enseignants	Verhoeven Marie ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	<p>Le cours introduit à l'usage du récit de vie et plus largement des approches socio-biographiques en sciences sociales.</p> <p>Le cours:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Propose une première définition générale du récit de vie et des approches biographiques (histoire de vie, etc.) • Introduit à la diversité de ses usages (dans la recherche en sciences sociales mais aussi dans des cadres d'intervention et de formation) ainsi que dans différentes perspectives disciplinaires (sociologie, anthropologie et histoire orale) • Présente les postulats qui fondent cette approche biographique (articulation temps individuel/temps social), mais aussi les orientations épistémologiques différentes qui peuvent s'en saisir (comparaison entre approches «objectivistes» et «interactionnistes» ou «socio-constructivistes» dans la manière dont elles appréhendent la trajectoire de vie et son articulation au social, le statut qu'elles donnent à la réflexivité de l'acteur) • Présente les grandes étapes de l'approche «ethno-sociologique» du récit de vie (D. Bertaux): fondements et analyse; • Propose différents outils concrets de systématisation et de typification des données biographiques; • Propose des illustrations empiriques de recherche mobilisant cette méthode («jurisprudence de la recherche») • Met les étudiants en situation d'appliquer la méthode
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>Maîtriser et mobiliser de manière adéquate et «critique» le récit de vie et les approches sociobiographiques ainsi que leurs usages en recherche en sciences sociales (A': 3.1.). Cet objectif général se décline en sous-objectifs d'apprentissage:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Cerner la portée des méthodes biographiques, le type d'objets de recherche auxquelles elles se prêtent bien; formuler une question de recherche dans une perspective socio-biographique (A.A': 3.1.) 2. Se familiariser avec des recherches existantes mobilisant une approche socio-biographique et proposant une démarche réflexive sur leur mise en 'uvre (rapport social d'enquête, contexte de production du discours, statut de la parole (en lien avec AA': 3.2': Mobiliser avec rigueur différentes méthodes d'analyse qualitatives) 3. Acquérir la maîtrise des outils et démarches concrètes liées aux différentes étapes du récit de vie (formulation d'un guide thématique, question de départ, conduite de récit visant à amener l'enquêté à prendre la parole en «je», etc. (en lien avec AA 3.2.) 4. Mettre en 'uvre une démarche empirique de construction d'outils d'enquête, de collecte et d'analyse de récits sociobiographiques (en lien avec A.A. 3.2.') 5. Prendre conscience (à travers de la lecture d'articles où les chercheurs réfléchissent à leur démarche de terrain, ou encore à travers un recul réflexif sur l'exercice proposé), des défis sociaux et éthiques posés par la recherche qualitative (rapport social enquêteur-enquêté, enjeux de restitution des résultats) 6. Etre capable de produire des pistes d'analyse sociologique en appui sur l'analyse de plusieurs récits de vie

Modes d'évaluation des acquis des étudiants	L'évaluation du cours se base sur deux travaux attendus : 1. Lecture et analyse critique d'articles scientifiques (5/20): choix d'un article par étudiant.e (parmi ceux mis en lecture, portant sur différentes approches théoriques du récit de vie – cf. moodle). <ul style="list-style-type: none"> • <u>Individuellement</u>, chaque étudiant lit un article et le synthétise sous forme d'une <u>fiche de lecture (à déposer sur moodle)</u>. • <u>En sous-groupe</u>, <u>analyse critique comparée</u> des postulats théoriques évoqués par chaque auteur, concepts et outils méthodologiques mobilisés (Produit attendu : un PPT/tableau de synthèse). 2. L'essentiel de l'évaluation porte sur la réalisation d'un travail d'enquête autour d'un objet de recherche choisi par le groupe, parmi une liste de thèmes suggérés par les enseignant.e.s. Il s'agit de mettre en oeuvre les principales étapes d'une recherche par récit de vie : exploration initiale, construction du contrat de communication avec les sujets, construction d'une grille thématique; conduite d'entretiens visant à déclencher une posture « narrative » et réflexive ; analyse verticale et transversale. Ce travail fera l'objet d'une présentation orale en séance (ppt) et d'un travail écrit (consignes sur moodle).
Méthodes d'enseignement	Cette unité d'enseignement comprend environ 5 à 6 séances de cours en présentiel (14 à 16h), complétées par 6 à 9h d'encadrement et d'accompagnement d'un travail empirique réalisé par les étudiant.s (individuel et en sous-groupe). Les étudiant.es seront accompagnés dans leur démarche d'appropriation et de mise en œuvre empirique de la méthode (collecte et analyse "verticale" puis "transversale" de matériaux socio-biographiques). En conséquence, le dispositif d'apprentissage combine (et alterne) plusieurs types de démarches pédagogiques complémentaires : <ol style="list-style-type: none"> 1. Des séances intitulées « balises théoriques », prises en charge par l'enseignante (le plus souvent ex cathedra) présentant les fondements épistémologiques, théoriques mais aussi les principaux outils méthodologiques de la méthode biographique en sciences sociales ; 2. Des séances intitulées « jurisprudence de la recherche », dans laquelle l'étudiant.e est amené.e à prendre connaissance de travaux de recherche existants, de la manière dont l'objet de recherche y a été construit et opérationnalisé et de leur démarche méthodologique; 3. Des temps de débat avec les étudiants autour de la lecture d'articles de référence (lecture d'articles et classe inversée) ; 4. La réalisation d'un travail d'enquête empirique (sur des sujets à choisir parmi une liste de sujets proposés chaque année par l'équipe enseignante (professeure et/ou assistant.es), visant à mettre en œuvre la méthode biographique, nécessitant un travail en-dehors des séances de cours : <ul style="list-style-type: none"> • Construction d'une problématique et des outils d'enquête (en sous-groupe) • Conduite de récits de vie (individuellement) • Transcription et analyse verticale des récits (individuellement) • Analyse sociologique transversale (en sous-groupe) (notamment via une séance de travail en « peer-reviewing ») 5. Des séances (ou permanences) de suivi des travaux empiriques par les enseignants.
Contenu	Cette unité d'enseignement de 22h30 (5 ECTS) propose de comprendre les fondements et de mobiliser pratiquement la démarche socio-biographique en sciences sociales. L'accent est mis tant sur la maîtrise épistémologique et théorique des fondements de l'approche (ainsi que les débats et orientations divergentes existantes dans ce domaine), que sur sa mise en œuvre empirique, qu'il s'agira de s'approprier à travers des exercices pratiques. Les étudiant.e.s seront invités notamment à mettre en œuvre eux-mêmes la méthode et à analyser les données produites. Notons qu'il s'agit d'un cours approfondi qui présuppose une familiarisation antérieure avec les fondements des méthodes qualitatives en sciences sociales (prérequis : une introduction à l'épistémologie des sciences sociales ; + LCOPS1212 ou équivalent). <ol style="list-style-type: none"> 1. La première partie du cours propose des définitions générales du récit de vie et des approches biographiques apparentées (histoire de vie, autobiographie spontanée...) et en montre les usages différents par différentes disciplines (histoire orale, ethnographie, sociologie) et dans différents contextes (recherche, formation, approches cliniques...) avant de se focaliser sur ses usages en sciences sociales. 2. Sur base d'une revue de littérature et d'ouvrages existants (cf. notamment Nicourd et Dubar, 2011), il présente ensuite différentes orientations épistémologiques qui recourent au récit de vie pour asseoir une démarche de recherche, soit dans une perspective « objectiviste » (Bourdieu), soit dans une perspective « interactionniste et socio-constructiviste ». Des exemples sont présentés pour montrer le statut différent octroyé au langage, à la réflexivité de l'acteur et à l'agency, aux rapports acteur/contraintes sociales, au rapport entre le temps biographique et le temps social, à la conception du temps et de la « trajectoire de vie » etc. 3. Le cours présente ensuite les grandes étapes de l'approche ethnosociologique du récit de vie (telle qu'initée par Daniel Bertaux dès les années 80) : construction de l'objet, d'un guide thématique et de questions initiales, conduite du récit) ainsi que différents outils pratiques d'analyse et de typification des résultats produits (Bertaux ; Demazière et Dubar,...). 4. Les étudiants sont, parallèlement au cours, amenés à mettre en œuvre une démarche empirique de recherche mobilisant le récit de vie (élaboration des outils d'enquête, collecte d'un récit par étudiant, analyse, comparaison et proposition de pistes d'analyse sociologique).
Ressources en ligne	Site moodle du cours LSOC2088: renseigne le plan de cours, le calendrier des séances, les références bibliographiques utiles aux différentes parties du cours et les échéances des travaux.

Bibliographie	<ul style="list-style-type: none">• Slides des professeurs disponibles sur moodle• Textes pertinents sélectionnés (moodle). Cf moodle
Faculté ou entité en charge:	PSAD

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en sociologie	SOC2M	5		
Master [120] en sciences politiques, orientation générale	SPOL2M	5		
Master [60] en sociologie et anthropologie	SOCA2M1	5		